

Intégrer les RPS dans le DUERP

Le document unique décrit des risques, mais le lien avec les situations de travail et les actions reste fragile.

OBJECTIF

Structurer l'évaluation à partir des unités de travail et intégrer les facteurs psychosociaux dans un plan de prévention utilisable.

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants, RH, HSE, CSE, référents prévention et professionnels des unités étudiées. Périmètre pilote proposé : une à deux unités de travail.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT

Semaine 1 : Lire le DUERP, clarifier le périmètre, la méthode de cotation et les données à recueillir.

Semaines 2 à 3 : Former les acteurs, observer le terrain et animer l'analyse des situations et des mesures existantes.

Semaines 3 à 6 : Construire les lignes RPS, prioriser les actions et organiser la mise à jour avec les responsables.

TEMPORALITÉ

Proposition : trois jours cumulés sur trois à six semaines. Une formation autonome à la méthode peut aussi être construite sur une journée.

LIVRABLES ET SUIVI

Grille d'analyse, propositions de lignes DUERP, plan d'action et règles de suivi. Les hypothèses et informations manquantes restent visibles. Traçabilité des situations évaluées, justification des priorités et attribution des actions.

BUDGET

Forfait pilote : 2 400 € HT

Base de trois jours à 800 € HT

Cadrage et lecture 0,5 j ; terrain et atelier 1,5 j ; formalisation et restitution 1 j. Périmètre plus large ou expertises techniques sur devis.

Point d'attention : L'employeur reste responsable de l'évaluation. Les risques techniques hors du champ de compétence nécessitent un spécialiste.